

# Journée de l'élégance de Noel

lundi 17 décembre 2018, par [M. VALGUEBLASSE](#)

Les **jeudi 20 et vendredi 21 décembre 2018**, les élèves sont autorisés à porter un bonnet de Noël. Ce dernier ne sera pas porté dans l'enceinte de l'établissement (à l'intérieur de l'établissement.)

Vendredi 21 décembre : Journée de l'élégance de Noël. Tenue, langage doivent être élégants. Les élèves ont demandé si la sonnerie pouvait être remplacée par des musiques de Noël.